

Communiqué de Presse

24 janvier 2022

## **Les Acteurs de la Compétence et le SYCFI s'engagent par une Charte à favoriser le développement d'une filière d'excellence**

Les Acteurs de la Compétences et le Syndicat des Consultants-Formateurs Indépendants (SYCFI) ont signé le 14 décembre 2021 une Charte de bonnes pratiques.

A travers cette Charte, ils s'engagent à promouvoir auprès de leurs adhérents les valeurs et principes relatifs à l'ensemble des actions concourant au développement des compétences : formation, apprentissage, accompagnement, VAE etc.

Il s'agit pour les deux syndicats professionnels notamment de rappeler que :

- L'intérêt de l'apprenant, de l'employeur et du territoire est le critère essentiel qui doit guider chaque projet et action de développement des compétences ;
- Les accords commerciaux entre prestataires doivent se conclure dans le respect mutuel des parties. Ils font l'objet d'une convention, signée à l'issue de négociations respectant l'équilibre des droits et obligations de chacun.

### Prendre connaissance de la charte.

Pierre Courbebaisse, Président des Acteurs de la Compétence : « *Notre fédération a à cœur de rassembler l'ensemble des parties prenantes autour d'un objectif partagé : la promotion d'une filière d'excellence du développement des compétences. Il est naturel que nous associions les représentants des formateurs indépendants dans cette démarche. Ils sont un élément important de la qualité et du professionnalisme dans cette période d'évolution forte de notre secteur.* »

Martine Guérin, Présidente du SYCFI : « *Notre ambition est de promouvoir la mise en œuvre de la qualité des actions de développement des compétences à travers des engagements partagés, en particulier avec les Acteurs de la compétence sur cette finalité et sur l'enjeu de l'employabilité plus largement. Au moment où les transformations du monde s'accélèrent le rôle des consultants formateurs indépendants est plus que jamais déterminant sur le dynamisme de notre économie.* »

### **Les Acteurs de la Compétence**

Les Acteurs de la Compétence\*, organisation professionnelle, fédère et représente plus de 1200 entreprises de formation et du développement des compétences et leurs 2300 établissements. Depuis 1991 au service de la représentation et de la promotion du développement des compétences, Les Acteurs de la Compétence placent au cœur de leur action, le développement du professionnalisme. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaires cumulé de près de 2,7 milliards d'euros par an), la fédération anime le dialogue social de la Branche des Organismes de formation et représente ainsi 70% des entreprises adhérentes à une organisation professionnelle de la Branche, soit 73 % des salariés.

Contact Presse : Naïs Laurandel [nlaurandel@lesacteursdelacompetence.fr](mailto:nlaurandel@lesacteursdelacompetence.fr)

*\*Anciennement Fédération de la Formation Professionnelle.*

### **Le SYCFI**

Le Syndicat des Consultants Formateurs Indépendants, syndicat professionnel fédère 3900 personnes dont 400 adhérents. Il défend et les 70 000 0 75 000 formateurs privés de l'appareil de formation professionnelle continue en France, soit environ 70% à 75% des formateurs en France.

Ce sont des TPE qui couvrent tous les secteurs de l'économie et du management des organismes. Ils peuvent employer des salariés. Le SYCFI a ainsi obtenu la représentativité patronale dans la branche des organismes de formation le 06 Octobre 2021.

Le SYCFI est également représentatif dans le champ des indépendants : Il occupe 3 sièges au CA de la CNPL et une des deux Vice-Présidences de la CIPAV en plus de sièges régionaux dans les autres instances sociales.

Contact presse : Sylvie Guillou : [communication@sycfi.org](mailto:communication@sycfi.org)